

LES GARANTIES EXCLUSIVES VERDIÉ

- PARCE QUE EN TANT QUE **PROFESSIONNELS DE L'ORGANISATION** DE VOYAGES SCOLAIRES NOUS CONNAISSONS LES PARTICULARITÉS RELATIFS À L'ORGANISATION DE CES SÉJOURS,
- PARCE QUE EN TANT QUE **PROFESSIONNELS DU VOYAGE** NOUS SAVONS QUE LA GESTION DES ALÉAS EST ESSENTIELLE,
- PARCE QUE EN TANT QUE **PROFESSIONNELS DU SERVICE CLIENT** NOUS NOUS DEVONS DE VOUS APPORTER DES SOLUTIONS EFFICACES POUR FACILITER VOTRE ORGANISATION DES SÉJOURS,

> **VERDIÉ VOYAGES SCOLAIRES EDUCATIFS VOUS PROPOSE EN EXCLUSIVITÉ DEUX GARANTIES QUI VOUS PERMETTENT DE PRÉPARER ET VIVRE VOTRE VOYAGE EN TOUTE SÉRÉNITÉ...**

POUR LES VOYAGES EN AUTOCAR :

GARANTIE ESPRIT LIBRE

> **Ce qu'elle couvre :**

- Si les voyages scolaires venaient à être fortement déconseillés par le Ministère des Affaires Etrangères et/ou formellement interdits directement par le Ministère de l'Education Nationale, la Préfecture, l'Inspection Académique ou le Rectorat, notre garantie vous couvrira en cas d'annulation totale de votre voyage en autocar jusqu'à 48h de votre départ.

> **Ce qu'elle coûte :**

- Garantie **OFFERTE** pour tout voyage en autocar confirmé avant le 21 décembre 2012.

POUR LES VOYAGES EN AVION :

GARANTIE VOYAGE SANS NUAGE

> **Ce qu'elle couvre :**

- En cas de fermeture de l'espace aérien, vous pouvez, selon le cas, reporter votre séjour ou être rapatriés en autocar sans frais.
- Pas de surprise sur les taxes : vous n'êtes pas facturés des hausses de taxes aéroport et surcharges carburant intervenant après la signature de votre contrat.

> **Ce qu'elle coûte :**

- 10 € par personne (à souscrire impérativement au moment du contrat)

**CONTACTEZ NOS CONSEILLERS SPÉCIALISÉS POUR OBTENIR
TOUS LES DÉTAILS DE NOS GARANTIES.**